

elle portait qu'on les traitait assez bien, et que tous les esprits paraissaient disposés à la paix; mais que si l'on refusait d'écouter les députés, tout ce qu'il y avait de Français dans le pays, seraient inmanquablement mis à mort, à leur retour. Le gouverneur répondit aux députés, qu'il allait écrire à M. d'Argenson, à qui seul il appartenait d'accepter ou de rejeter de pareilles propositions, et qu'en attendant ses ordres, ils pouvaient rester dans le fort, où ils jouiraient d'une entière liberté.

Le gouverneur-général parut d'abord très peu disposé à entrer en négociation; mais il changea bientôt de pensée, en considérant que dans l'état où se trouvait la colonie, une mauvaise paix, pourvu qu'on se tint sur ses gardes, valait encore mieux que la continuation d'une guerre qu'on n'était pas en état de soutenir. Une des conditions du traité était qu'on accorderait un missionnaire aux deux cantons; le P. Lemoyne accepta encore une fois cette mission dangereuse, et partit avec les députés.

Sur ces entrefaites, le baron d'AVAUGOUR arriva de France, pour relever le vicomte d'Argenson, qui à cause de sa mauvaise santé, du peu de secours qu'il recevait de la compagnie de la Nouvelle France, et de quelques chagrins particuliers qu'on lui avait fait essuyer dans la colonie, avait demandé son rappel avant le tems. Le nouveau gouverneur fut fort étonné de se voir chargé d'une colonie aussi délabrée. Il voulut commencer par visiter tous les postes; et après cette visite, il dit qu'il était charmé du Canada; qu'on ignoait en France ce qu'il pouvait valoir; mais qu'il ne comprenait point comment ses prédécesseurs s'étaient soutenus avec si peu de forces; qu'il allait informer le roi de toutes choses, et que si on ne lui envoyait pas incessamment les troupes et les munitions qu'on lui avait promises, il n'attendrait pas, pour retourner en France, qu'on lui eût donné un successeur.

Aux approches de l'automne, on reçut à Québec des lettres du P. Lemoyne, datées d'Onnontagué. Ce missionnaire avait couru dans sa route bien des dangers, de la part des sauvages qui n'étaient point entrés dans les vues pacifiques des deux cantons d'Onnontagué et de Goyogouin. Etant enfin arrivé à deux lieues de la principale bourgade du premier de ces cantons, il en rencontra le chef, qui venait au devant de lui, contre la coutume des sauvages, qui ne veut pas qu'on aille plus d'un quart de lieue à la rencontre des députés.

Ce chef, nommé GARAKONTHIE', n'avait de sauvage que la naissance et l'éducation: aux bonnes qualités de ses compatriotes, (car ils en avaient de telles, nonobstant leur perfidie et leur férocité,) il joignait un excellent naturel, beaucoup de douceur et de droiture, et un génie vraiment supérieur. Ses belles actions à la guerre, et sa dextérité à manier les esprits dans les conseils, lui avaient acquis un grand crédit dans sa tribu; et le plus ordinaire